

UE libre optionnelle L2

« Droit de la santé et de la Bioéthique : Apports essentiels pour l'exercice médical »

Enseignants référents

Pr Grégoire Moutel, Pr Bénédicte Clin, Guillaume Grandazzi

*Gestionnaire scolarité L2 : Catherine Mahia 02.31.56.81.39
catherine.mahia@unicaen.fr*

Objectif général :

La pratique médicale et la relation médecin-patient sont aujourd'hui de plus en plus impactées par la production de règles et de normes juridiques (loi du 4 mars relative aux droits des patients, lois dites de bioéthique, loi sur la fin de vie, loi sur l'interruption de grossesse, loi sur la recherche...)

Il importe que les futurs professionnels de santé non seulement appréhendent et connaissent ces nouveaux cadres de leur responsabilité professionnelle, mais aussi en perçoivent les difficultés de mise en œuvre et d'application.

Il est également important qu'ils soient sensibilisés aux éléments du débat entre médecine et société qui concourent aujourd'hui à la production de ces règles et à leur permanente évolution, en regard du progrès de la médecine et de la demande sociale.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les raisons sociétales et historiques qui ont nécessité la mise en place de chaque texte de Loi pour réguler une pratique professionnelle et les questions sous-jacentes
- Comprendre l'impact de la règle de droit sur les pratiques de soins, les choix de santé publique et les choix de société
- Réfléchir aux limites ou difficultés d'application de ces règles et à l'attitude professionnelle à construire dans ces situations.

Méthode pédagogique :

Pour traiter les thèmes de cet enseignement de 21H il est proposé à l'étudiant 7 séances chacune comporte :

- un exposé pédagogique de l'enseignant sur le contenu de chaque texte de Loi et les raisons qui ont prévalu à sa construction et à son évolution
- une analyse par les étudiants de dossiers ou de situations en rapport avec le thème (étude de cas cliniques, décision de justice, article médical, documents de presse... en sous-groupes de 4 à 8 étudiants répartis dans la salle)
- suivi d'une mise en commun avec tous les étudiants (un ou deux rapporteurs sont désignés par sous-groupes) et d'une analyse collective et débat guidés par les enseignants afin de bien cerner les questions qui se poseront dans leur exercice professionnel et dans les rapport entre médecine et société.

L'enseignement est validé par la **présence obligatoire aux séances** et par une épreuve écrite portant sur l'analyse d'une situation, d'un dossier, d'un article ou d'un document de presse (durée de l'examen une heure).

Programme

Judi 28/02/2019 13h30-21h00. Attention amphi Daure, campus I.

Journée éthique et maladies rares

13H30 18H00 Ethique et Maladies Rares dans le cadre de la journée mondiale maladies rares

en présence d'Anne Sophie Lapointe, chargée de missions au ministère du PNMR3, animation Pr Moutel, G Grandazzi, Pr Brouard et Dr M Gérard

19H00-21H00 : Pièce de théâtre suivi d'un débat: Ecoute donc voir, Raphael Thiery, Comment faire face au handicap, quitter ce contexte de " normalité " et se créer un monde à soi dans un esprit d'égalité ? présence obligatoire

Objectif : comprendre les enjeux éthiques du diagnostic à la prise en charge dans le cadre des maladies rares.

Jeudi 7/03/2019 13h30-16H30 Les droits fondamentaux des patients dans les pratiques de soins : accès aux soins, non discrimination, information, consentement, reconnaissance de l'autonomie, secret. Pr G Moutel, G Grandazzi (3H)

Objectif : comprendre les grands principes et fondements de ces droits; appréhender les questions que posent la loi du 4 mars 2002 et la notion de co-décision avec le patient, mais également les limites de ces principes en particulier en fonction des états cliniques, de l'âge et des situations de perte d'autonomie. Illustration et débat à travers ces exemples.

Jeudi 14/03/2019 13h30-16H30 Droits de la personne au travail et santé en milieu professionnel. Pr B Clin (3H)

Objectif : Connaître les droits fondamentaux de la personne au travail, les règles de sa protection, mais également les droits de la personne malade au travail, en particulier les conditions de retour à l'emploi. Illustration et débat à partir de situations cliniques : protection de la personne en environnement professionnel porteur de risque(s), et retour au travail en cas de pathologie sévère.

Jeudi 21/03/2019 13h30-16H30 Refus de soins, collégialité et principisme. Pr G Moutel, G Grandazzi (3H)

Objectif : Comprendre les principes de la loi actuelle relative à la fin de vie, ses modalités d'application et les éléments du débat de société sur ces questions. Illustration à partir de vignettes et d'analyses des grandes affaires juridiques en la matière.

Jeudi 28/03/2019 13h30-16H30 Le droit de la bioéthique et l'utilisation des éléments et produits du corps humain (don d'organes, conservation de gamètes et embryons, constitution de banques biologiques ; devenir des corps morts). Pr G Moutel (3H)

Objectif : comprendre les principes fondateurs de l'utilisation des éléments du corps en France et les éléments des lois de bioéthique dans ce domaine. Cerner les difficultés d'application. Illustration et débat à partir de situations pratiques.

Jeudi 04/04/2019 13h30-20H30 le droit et la recherche biomédicale. Pr G Moutel (3H)

Remplacée par la Journée étudiant citoyen . présence obligatoire

la vaccination entre droits et devoirs 13H30. 20H30, débats suivis d'une conférence d'un grand témoin

Objectif : Appréhender sous un angle historique, scientifique, éthique et sous un angle pluridisciplinaire les enjeux d'une politique de santé publique et d'une politique vaccinale.

Jeudi 25/04/2019 13h30-16H30 droit des patients, éthique et dépistage, médecine prédictive Pr G Moutel, G Grandazzi (3H) + Maud Charvin, doctorante, équipe Anticipe

Objectif : Comprendre l'évolution des droits des patients en terme de dépistage et de médecine prédictive, connaître le cadre et les limites de la loi dans les domaines de la médecine prédictive (Ethique, dépistage, prédiction des cancers / Evolution des droit des femmes, dépistage, prédiction et grossesse). Illustration à partir de cas, de témoignages.

Mercredi 15 mai 2019 14h-15h : examen évaluation écrite (1H), en complément de la présence obligatoire aux séances